SÉANCE DU 27 JANVIER 1899.

PRÉSIDENCE DE M. ZEILLER.

M. le Secrétaire général, retenu chez lui par une grave maladie, se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Président s'exprime en ces termes :

MESSIEURS,

N'ayant pu, à mon grand regret, assister à la séance du 13 janvier, je tiens, au début de celle-ci, à vous exprimer le profond sentiment de reconnaissance que j'éprouve en prenant place à ce fauteuil. Je sens tout le prix de l'honneur qui m'est fait, et je prie tous mes confrères de recevoir mes remerciements les plus vifs pour la haute marque d'estime qu'ils m'ont accordée: ils ont voulu par là, je n'en doute pas, témoigner de l'intérêt que porte la Société à une branche de la science botanique, qui offre encore de bien importants problèmes à résoudre, et à laquelle il faut souhaiter un plus grand nombre d'adeptes; qu'il me soit permis de les en remercier au nom de tous les paléobotanistes, en même temps qu'au mien.

Je m'efforcerai, en retour, de remplir de mon mieux les fonctions que vous avez bien voulu me confier, comptant, pour m'y aider, sur votre bienveillance, comme sur le concours de mes collègues du Bureau, et particulièrement sur celui de notre excellent Secrétaire général, gardien si sûr de nos traditions. Je ne pourrai mieux faire, au surplus, que de m'inspirer des exemples des Présidents qui m'ont précédé, et je suis certain d'être votre interprète à tous en adressant au dernier d'entre eux, à M. Franchet, ainsi qu'aux membres du Bureau de l'année 1898, nos plus cordiaux remerciements pour leur dévouement aux intérêts de notre Société.

Cette allocution est vivement applaudie.

M. Hua, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 13 janvier, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président a le regret d'annoncer à la Société la mort d'un de ses membres, M. Feuilleaubois, officier en retraite, décédé à Fontainebleau, le 11 janvier dernier, à l'âge de cinquante-trois ans.

M. Mouillefarine dit qu'il a appris par les journaux la mort d'un autre confrère, M. Émile Le Dien, ancien avocat à la Cour de cassation. M. Le Dien, entré dans la Société en 1855, publia en 1858 dans son Bulletin un *Catalogue des Mousses observées aux environs de Paris* et, en 1861, une Note *Sur un phénomène tératologique observé chez quelques Mousses*.

M. le Président s'associe aux regrets exprimés au sujet de cette nouvelle perte et fait connaître à la Société une présentation nouvelle.

M. Hua, secrétaire, donne lecture des communications suivantes :

L'ÉLECTRICITÉ A L'ÉTAT STATIQUE EXERCE UNE ACTION DIRECTRICE SUR LES RACINES DE LA FÈVE VULGAIRE; par **M. A. LETELLIER** (1).

La racine primaire de la Fève, comme presque toutes les racines primaires, s'enfonce verticalement dans la terre, quelle que soit la position de la graine à la surface du sol. Ce phénomène est dû à des causes organiques, mécaniques et physiques; les premières ont été bien étudiées, et tout le monde connaît aujourd'hui l'organisation de la racine jeune, le point où se produit la différenciation des tissus, l'endroit où elle se courbe quand elle est dérangée de sa position normale, enfin le rôle des poils absorbants. Les causes mécaniques ont été moins bien étudiées : on sait quelle est la grandeur de la pression exercée par la racine en voie de croissance sur l'obstacle qui s'oppose à sa descente; on a reconnu que son extrémité présente un phénomène de nutation qui lui assure une pénétration verticale de haut en bas. On a vu que la pesanteur agit sur la racine, on appelle cela le géotropisme; mais je ne crois pas exagérer l'importance des recherches (2)

(1) *Recherches faites à l'Institut botanique de la Faculté des sciences de l'Université de Caen en* 1897-1898.

(2) *Essai de statique végétale* (*Compt. rendus de l'Acad. des sc.*, 4 juillet 1892).

Essai de statique végétale. — La racine considérée comme un corps pesant et flexible (*Mémoires de la Soc. Linnéenne de Normandie*, XVIIe vol., 2e série, 2e fasc.).